

■ **Manobla I.G.I.**, à Genève, CH-660-2288003-2, commerce de diamants et de pierres précieuses (FOSC du 25.11.2003, p. 6).
Le titulaire a été déclaré en état de faillite par jugement du Tribunal de première instance du 18.10.2004.
Journal no 15273 du 20.12.2004
(02607696 / CH-660.2.288.003-2)